

Iles Salomon - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



L'ambassade de France à Port-Vila peut être jointe au +678 28 700, ou au +678 7777 033 en cas d'urgence.

En cas d'incident grave se produisant dans le pays durant votre séjour, pensez à rassurer vos proches.

Zones de vigilance



- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| ■ Formellement déconseillé | ■ Vigilance renforcée |
| ■ Déconseillé sauf raison impérative | ■ Vigilance normale |

Dernière actualisation le 09/03/2026, information toujours valable à la date du jour

L'ensemble du territoire des Îles Salomon est placé en vigilance renforcée.

En dehors de la capitale, les zones rurales sont isolées et les services essentiels ne sont pas toujours assurés (hôpitaux, électricité etc.). Il est recommandé de se renseigner auprès des autorités locales avant tout voyage en dehors d'Honiara et de prendre toutes les précautions nécessaires.

Risques encourus et recommandations associées

Risques naturels

Activité cyclonique

Il convient d'être particulièrement vigilant durant la saison des cyclones qui s'étend de novembre à mai. Les tempêtes tropicales sur les Îles Salomon causent chaque année des inondations et des glissements de terrain. Les conditions météorologiques durant cette saison perturbent régulièrement le bon fonctionnement des services essentiels et peuvent occasionner la fermeture des aéroports internationaux pendant plusieurs jours. Il convient de prévenir ce type de difficulté en souscrivant à une assurance de voyage adaptée ou en préférant une autre période de l'année pour se rendre aux Salomon.

Durant la saison cyclonique, il est recommandé de suivre l'évolution des conditions météorologiques au niveau local (Solomon Islands Meteorological Service) et au niveau international (World Meteorological Organisation). Il est également possible de consulter les sites du Joint Typhoon Warning Center (JTWC) et du Central Pacific Hurricane Center.

En cas de cyclone, il est conseillé de respecter les consignes des autorités locales et de s'informer sur les structures d'accueil à disposition de la population en cas de crise. Le gouvernement diffuse des consignes de sécurité sur les radios (Solomon Islands Broadcasting Corporation, AM1035) et les chaînes de télévision locales. Il convient de garder sur soi documents de voyage et d'identité dans une pochette étanche.

Pour plus d'informations, consultez la fiche Risques climatiques (cyclones/ouragans).

Autres risques naturels

Les Îles Salomon se trouvent dans une zone d'activité volcanique et sismique et peuvent être sujettes à des tsunamis après des séismes importants. En décembre 2016, elles ont été frappées par un tremblement de terre de magnitude 7,8, suivi d'un petit tsunami et de répliques qui ont duré plusieurs semaines, causant des dommages matériels. Le 21 octobre 2017, le volcan de l'île inhabitée de Tinakula est entré en éruption, projetant ses cendres jusqu'à l'archipel voisin des îles Santa Cruz et perturbant le trafic aérien.

Ces événements étant susceptibles de perturber le bon fonctionnement des services essentiels ainsi que le trafic aérien, il convient d'observer la plus grande vigilance et de se renseigner sur l'évolution de la situation. Des informations complémentaires sont disponibles en anglais sur le site du Pacific Tsunami Warning Centre. Les voyageurs sont également invités à consulter la fiche Séismes.

En cas de tremblement de terre, de tsunami ou d'éruption volcanique, il est recommandé de prendre contact dès que possible avec sa famille ou ses proches afin de les tenir informés ou, en cas de difficulté, avec l'ambassade de France à Port-Vila.

Risques liés aux transports

Il existe peu de routes aux Îles Salomon et celles-ci sont généralement en mauvais état. Les nids de poule sont fréquents, y compris sur la route principale d'Honiara. Les véhicules sont peu entretenus et les habitudes de conduite peuvent être imprévisibles. La présence de piétons et d'animaux errants sur la route constitue un danger supplémentaire. Des pierres sont parfois jetées sur les véhicules des étrangers dans les environs d'Honiara. Il est recommandé de conduire prudemment et de circuler les portes verrouillées et les vitres fermées. Les routes n'étant pas éclairées, il convient d'éviter de conduire la nuit.

Voyager par voie maritime peut s'avérer dangereux dans les Îles Salomon. Les exemples de naufrage de ferries par le passé incitent à observer une grande vigilance quant à leur utilisation. Ils sont souvent surchargés, mal entretenus et non conformes aux normes de sécurité. Il est recommandé de privilégier le transport aérien ou de se renseigner auprès de l'opérateur sur le matériel de sécurité disponible à bord (gilets de

sauvetage en nombre suffisant).

Les risques liés aux transports sont renforcés par l'absence de système de secours fiable.

Risques socio-politiques

La situation sécuritaire aux Iles Salomon est instable et sujette à de brusques éruptions de violence. Les manifestations sont récurrentes et peuvent donner lieu à des débordements. Les incidents sont notamment fréquents à Honiara. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé sur la situation politique et sécuritaire du pays, d'éviter les lieux de rassemblement et de respecter les consignes des autorités locales.

Présence d'engins explosifs

Des engins explosifs datant de la Seconde Guerre mondiale sont encore présents dans certaines régions des Iles Salomon, particulièrement à Hell's Point, dans les montagnes d'Honiara, sur l'archipel de New Georgia, à Tulagi et aux îles Russell. La stabilité de ces engins et leur localisation exacte ne sont pas connues. Il est recommandé d'observer une grande vigilance lors de déplacements dans ces régions et de se renseigner auprès des autorités locales. En cas de découverte d'un engin explosif, il convient de maintenir une distance de sécurité et d'en noter la localisation afin de la communiquer aux autorités locales.

Délinquance

La situation sécuritaire est globalement bonne dans les îles Salomon. Cependant, Honiara connaît une hausse de la criminalité. La police dispose de moyens limités pour y répondre efficacement.

Des cambriolages et vols de voitures avec violence à l'encontre d'étrangers ont été rapportés. Des agressions peuvent avoir lieu la nuit, notamment dans les bars et les boîtes de nuit. Il convient d'observer la prudence d'usage, particulièrement aux alentours du marché central d'Honiara où les vols à l'arraché et à la tire sont fréquents.

Recommandations générales

De manière générale, il est recommandé de :

- ne pas montrer de signe ostentatoire de richesse et laisser tout objet de valeur dans un lieu sécurisé (ex : coffre d'hôtel) ;
- se munir de photocopies des documents d'identité et de voyage et laisser les originaux en lieu sûr ;
- privilégier l'emploi de distributeurs automatiques situés à l'intérieur des banques ;
- éviter de circuler seul dans des endroits isolés, particulièrement de nuit et à pied ;
- circuler portes verrouillées et vitres fermées lors de déplacements en voiture ;
- privilégier l'usage de taxis licenciés comme moyen de transport, généralement mis à disposition dans les hôtels.

Activités sportives à risque

Il convient toutefois d'observer la plus grande prudence lors de la pratique d'activités sous-marines. Un caisson de décompression est disponible à Tulagi Dive (à Honiara). Veillez à disposer d'une assurance couvrant ce type d'activités.

Il est recommandé d'observer une grande vigilance lors de sorties organisées, particulièrement en mer, les normes de sécurité n'étant pas toujours respectées. Il convient de veiller à la présence du matériel de sécurité, et notamment de gilets de sauvetage en nombre suffisant.

La faune locale peut présenter un danger pour la sécurité des voyageurs. Des requins approchent régulièrement des côtes d'Honiara (y compris Mbonege Beach) et des crocodiles peuplent les eaux salées comme les eaux douces. Il est conseillé de se renseigner auprès des autorités locales et de rester attentif à la signalisation lors des baignades.

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée et de séjour

Visa

Les ressortissants français, sur présentation d'un passeport valable six mois après la date de retour prévue et d'un billet retour, se voient délivrer gratuitement un visa de 90 jours (« visitors permit ») à leur arrivée aux Salomon. Un justificatif de ressources couvrant la durée du séjour peut être demandé.

Ce visa peut être renouvelé sans frais jusqu'à 3 mois auprès des services de l'immigration. Passé ce délai, le renouvellement du visa pour une nouvelle période de 3 mois est conditionné au paiement d'une taxe de 30 SBD par mois (environ 4 USD). Ce renouvellement doit faire l'objet d'une demande spécifique dont les délais sont variables.

Santé

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

L'infrastructure hospitalière étant précaire, un rapatriement sanitaire vers Brisbane (Australie) doit être envisagé, en cas de problème grave.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Rougeole** : une preuve de vaccination contre la rougeole est requise pour l'entrée sur le territoire salomonais pour les personnes ayant voyagé dans les pays suivants : Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Samoa, Tonga Philippines, Kiribati et Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémies et fortement recommandée pour tous les autres voyageurs. La présentation du carnet de vaccinations internationales peut être exigé dans tous les cas ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Chikungunya** en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés

ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Transport routier

Il n'est pas obligatoire de disposer d'un permis international pour circuler aux Salomon. Être en possession de ce document peut toutefois faciliter les démarches sur place. Il est recommandé de le solliciter auprès de l'ANTS, longtemps avant le départ. Pour être valable, le permis international doit être présenté conjointement avec le permis de conduire national.

En cas d'accident de la route, la loi exige de rester sur le lieu de l'accident jusqu'à l'arrivée de la police.

Transport aérien

La compagnie Solomon Airlines assure les vols intérieurs, ainsi que des vols à destination de Brisbane, Port-Vila et Tarawa. Suva est desservi en direct depuis Honiara par Air Niugini et Fiji Airways.

Transport maritime

Les plaisanciers qui s'arrêtent dans des petits ports peuvent être sollicités plusieurs fois pour des droits de mouillage que réclament les propriétaires coutumiers des lieux.

Les services de ferries sont irréguliers et peuvent être interrompus à tout moment.

Législation locale

- La vente d'alcool est strictement réglementée et peut faire l'objet d'interdictions ponctuelles dans certaines régions.
- L'usage de drogues est illégal et passible d'une peine de prison.
- La possession ou l'importation de matériel ou contenu pornographique est illégale.
- Il est illégal de proférer des insultes en public.
- Les relations entre personnes de même sexe sont illégales et passibles d'une peine d'emprisonnement.
- Nous rappelons qu'en cas d'accident de la route, la loi exige de rester sur les lieux jusqu'à l'arrivée de la police.
- La double nationalité n'étant pas reconnue aux Iles Salomon, l'ambassade de France à Port-Vila pourrait rencontrer des difficultés à apporter une aide consulaire aux ressortissants binationaux en cas de problème.

Us et coutumes

Il convient de porter des vêtements couvrants et de ne pas montrer de signes d'affection en public.

Il est vivement déconseillé de photographier les habitants sans leur permission.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visas d'affaires

Les ressortissants français, sur présentation d'un passeport valable six mois après la date de retour prévue et d'un billet de retour, se voient délivrer gratuitement un visa de 30 jours (« visitors permit ») à leur arrivée aux Îles Salomon. Pour plus d'informations, se référer à la rubrique Entrée/Séjour de la présente fiche.

Pour un séjour d'affaires dépassant 30 jours, il est nécessaire de présenter au Directeur de l'Immigration un permis de travail (« work permit ») obtenu auprès du Commissaire au Travail. Ce permis peut être difficile et long à obtenir.

Chercheurs, journalistes et cinéastes doivent demander des visas spécifiques, particulièrement longs à obtenir.

Réseaux de communication

La couverture de téléphonie mobile est bonne dans les principales villes des Îles Salomon. En dehors, la communication peut être interrompue inopinément ou être totalement inexistante. Il est conseillé de prendre contact avec son opérateur mobile avant le départ afin de déterminer les possibilités d'itinérance.

Il est également possible d'acheter une carte SIM sans abonnement et rechargeable à l'arrivée.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des services extérieurs de la Direction générale du Trésor. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence et le soutien public au développement international des entreprises.

Les Îles Salomon relèvent du Service économique régional de Canberra

Ambassade de France en Australie

6 Perth Avenue, Yarralumla (Canberra) ACT 2600

Tél. :+61 (0)2 6216 0116 – Télécopie :+61 (0)2 6216 0114

Site internet

BAD

Les Îles Salomon sont membres de la Banque asiatique de développement (BAD) (site en anglais).

La page des Îles Salomon.

FMI

- Bureau du représentant résident du FMI pour les îles du Pacifique
- Les Îles Salomon et le FMI

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 27 mars 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Numéros d'urgence

- Police : 999 ou +677 23666
- Ambulance : 911
- Pompiers – 988 ou +677 24476

Divers

- Services météorologiques : +677 20 332 ;
- Opérations de contrôle et d'observations météorologiques : +677 36 310 ;
- Prévisions météorologiques quotidiennes : + 677 27658 / 933 ;
- Prévisions saisonnières : +677 24 218.

Annuaire des représentations salomonniennes en France

[Voir la liste](#)

Agence consulaire de France à Honiara

Publié le : 07 janvier 2026

Coordonnées

M. Robert BOCHMAN, consul honoraire

Kukum Highway

Honiara

France

-9.4296960515066, 159.99702257088

(+677) 72 12 797

Liens utiles

[La France au Vanuatu et aux îles Salomon](#)

Courriel : bochr@gmail.com

Ambassade de France au Vanuatu (compétente pour les Iles Salomon)

Publié le : 12 juin 2025 Mis à jour le : 03 décembre 2025

Coordonnées

Lini Highway

BP 60

Port-Vila

Vanuatu

-17.737119282568, 168.31358193254

+678 28 700

(+678) 7777 033

Tel (urgences)

+33 2 72 88 25 98

Liens utiles

[Ambassade de France au Vanuatu \(compétente pour les Iles Salomon\)](#)

[Appel via Internet](#) [Demande de rappel](#) [Formulaire de contact](#) [Service consulaire](#) [Visa](#)